



**Public cible :**

Nouveaux contrôleurs AFC  
et contrôleurs AFC récents  
dans leur poste

**Pré-requis :**

Avoir suivi les modules en E-learning du socle commun AS et avoir participé aux modules 1, 2, 3 et 4A.

Avoir réalisé ou participé à plusieurs contrôles.  
Connaître la réglementation des prestations de service et l'outil SIAS.

**Modalités pratiques**

Durée : 4 jours soit 28 heures de formation

**Calendrier - Lieux -**

**Modalités d'accès :**

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur [www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Programmation :**

Présentiel

**TARIF / COÛT STAGIAIRE**

:  
600 €

**Modalités animation :**

Présentiel

**Intervenant :**

Formateur Institutionnel

**Effectif :**

1 groupe de 8 contrôleurs  
Caf minimum

**Taux de satisfaction / appréciations stagiaires :**

En 2025 : 90% ( 18 stagiaires, 2 sessions) / En 2024 : 89% (29 stagiaires) / en 2023 : 85 % (15 stag) / En 2022 : 93 % (12 stag) et Module Experts 2022 : 92 % (5 stag)

**Tarifcation :**

Coût national : 600 € / stagiaire / module en présentiel

# CONTROLEUR AFC - Module 4B - PNC

## Alsh péri - ados avec cas pratique

MAJ : Vendredi 13 mars 2026

**Objectifs professionnels :**

Développer son expertise en matière de contrôle des AFC

**Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :**

- Réaliser dans son intégralité une procédure nationale de contrôle
- Intégrer une doctrine nationale et partagée de l'utilisation des procédures nationales de contrôle
- Identifier les points de vigilance

**Contenu :**

Un module de 4 jours pour la **Pnc Alsh péri - ados**.

- Appropriation commune de la procédure nationale de contrôle.
- Présentation du référentiel risques.
- Étude commentée autour de cas pratiques qui permettent de dérouler intégralement la procédure nationale de contrôle et de montrer ses adhérences avec les nouveaux outils du contrôle.
- Formalisation des points clés d'une doctrine d'utilisation partagée.

**Méthodes mobilisées :**

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

**Modalités d'évaluation et de validation :**

**Evaluation en amont :** sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation :** validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives

et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

**Accessibilité :**

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

**Délais d'accès à la formation :**

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes**

**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,**

**vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**